



Stat'ur conjoncture

Nouvelle-Aquitaine

 4^{ème} trimestre 2021

AVRIL 2022 – N°27

Un impact limité du rebond épidémique sur la croissance des effectifs salariés au quatrième trimestre 2021

À retenir...

Cette publication porte sur les données du 4^{ème} trimestre 2021 et n'intègre pas les éventuelles conséquences économiques de la guerre en Ukraine et de l'évolution du coût de l'énergie.

La nouvelle vague épidémique de Covid-19 enregistrée fin 2021 a entraîné des mesures de restriction sanitaire relativement limitées, expliquant la poursuite de la dynamique de l'emploi. En Nouvelle-Aquitaine, les effectifs salariés suivent la tendance nationale, ils progressent de 0,7 % ce trimestre et de 4,5 % sur l'année, dépassant de 3,3 % le niveau d'avant crise de fin 2019.

Tous les secteurs d'activités profitent de ce contexte favorable.

L'industrie, secteur fortement frappé par la crise, affiche une progression des effectifs de 0,4 % ce trimestre et de 1,2 % sur un an. Les effectifs du commerce et de la construction progressent de 0,7 % par rapport au trimestre précédent. La situation est plus hétérogène dans les services (+ 0,4 % ce trimestre, hors intérimaires).

Toutes les régions de France affichent un niveau d'effectifs supérieur à celui d'avant crise, au 4^{ème} trimestre 2019. Les Hauts-de-France et les régions situées sur les façades atlantique et méditerranéenne sont les plus dynamiques, bien au-delà de l'évolution nationale de 1,9 % sur cette période.

CARTE 1

Glissement trimestriel des effectifs salariés au quatrième trimestre 2021

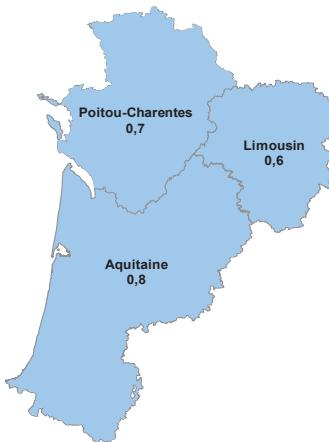
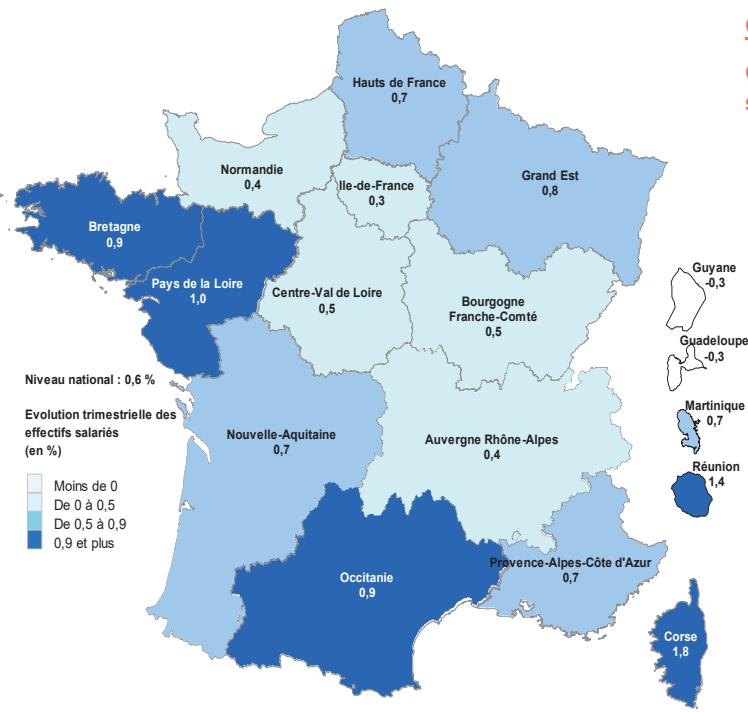


TABLEAU 1

Evolution des effectifs salariés et de la masse salariale du secteur privé

Région	Effectifs salariés (en millions)	L	Niveau * 2021 T4	Evolution trimestrielle (en %)					Evolution annuelle 2021 T4	Evolution par rapport au T4 2019
				2020 T4	2021 T1	2021 T2	2021 T3	2021 T4		
France	Effectifs salariés (en millions)	L	1 499	-0,3	1,2	1,9	0,5	0,7	4,5	3,3
	Masse salariale (en milliards €)	L	11,0	-1,7	2,0	2,5	3,9	1,3	10,1	7,1
	SMPT (en €)		2 449	-2,4	1,7	1,2	2,7	0,2	5,8	4,0
France	Effectifs salariés (en millions)	L	19,0	-0,6	0,9	1,6	0,6	0,6	3,7	1,9
	Masse salariale (en milliards €)	L	157,9	-1,2	1,8	2,3	3,8	1,1	9,3	5,2
	SMPT (en €)		2 785	-1,6	1,8	1,1	2,8	0,2	5,9	3,5

SMPT = salaire moyen par tête

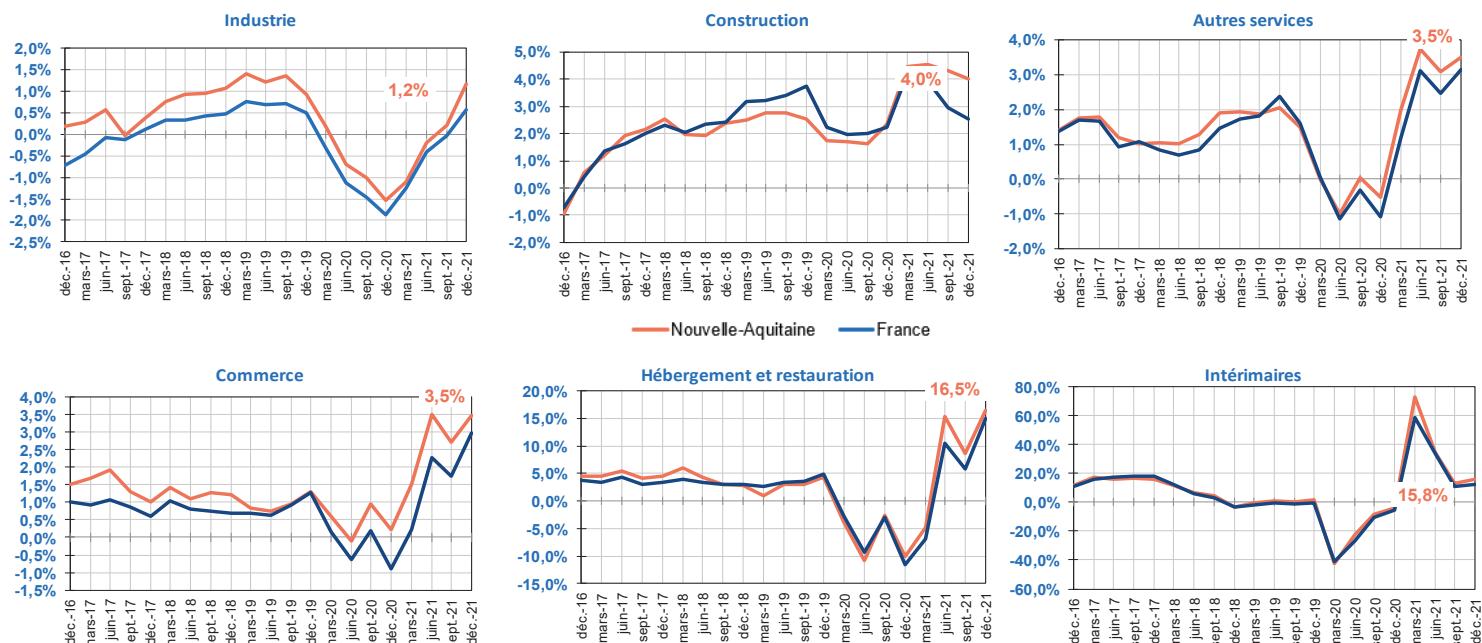
Source : Urssaf-Dares

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

L Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique (cf. sources et méthodologie)

GRAPHIQUE 1

Glissement annuel des effectifs par secteur d'activité



L'apparition du variant Omicron fin 2021, amorçant le début d'une cinquième vague épidémique, a entraîné le retour de certaines restrictions au cours du mois de décembre : fermeture des discothèques, retour des jauge pour les rassemblements et les spectacles, conditions spécifiques dans les bars et restauratons. Toutefois, ces mesures moins contraignantes que les précédentes, ont eu des conséquences très limitées sur l'évolution de l'activité économique nationale au 4^e trimestre 2021.

Une hausse mesurée de la masse salariale

La masse salariale soumise à cotisations sociales affiche en région une progression de 7,1 % par rapport au 4^e trimestre 2019 (situation d'avant crise).

Ce trimestre, la hausse de la masse salariale est plus mesurée, étant désormais peu impactée par le recours au chômage partiel. Ainsi, l'évolution de la masse salariale versée par les entreprises ralentit sensiblement : + 1,3 % après des hausses exceptionnelles les trimestres précédents portées par la progression du salaire moyen par tête (tableau 1). En effet, la baisse du recours à l'activité partielle augmente mécaniquement le salaire moyen par tête (SMPT) puisque les indemnités de chômage partiel (non soumises aux cotisations sociales) sont exclues du SMPT. Le chômage partiel représente 0,3 % de la masse salariale (29 millions d'euros d'assiette) au 4^e trimestre 2021, se rapprochant de son niveau d'avant crise (0,1 %). Cette part était identique au troisième trimestre mais elle atteignait 2,3 % au deuxième trimestre 2021. Ainsi, le SMPT augmente de 0,2 % ce trimestre, après les fortes hausses des trimestres précédents (+ 2,7 % au 3^e trimestre) liées à la diminution du recours au chômage partiel.

En région, le salaire moyen par tête s'accroît de 5,8 % sur un an et de 4,0 % par rapport au 4^e trimestre 2019. La tendance est

semblable à celle constatée au niveau national. Sur ces mêmes périodes, les prix à la consommation (hors tabac) de l'ensemble des ménages augmentent respectivement de 2,8 % et de 2,5 %.

Une stabilisation du rythme de croissance des effectifs

La Nouvelle-Aquitaine compte près de 1,5 million de salariés. Le rythme de la croissance des effectifs est semblable à celui du troisième trimestre, respectivement + 0,7 % et + 0,5 %. En région, 10 740 postes supplémentaires ont ainsi été créés ce trimestre. Le Poitou-Charentes retrouve une croissance significative de 0,7 % des effectifs salariés (carte 1), après un ralentissement au trimestre précédent. L'Aquitaine et le Limousin restent dynamiques (respectivement + 0,8 % et + 0,6 %).

Sur un an, la région gagne 63 900 emplois, avec une hausse de 4,5 % des effectifs salariés du secteur privé. Le niveau d'avant crise est dépassé avec 48 000 postes supplémentaires et une progression de 3,3 % des effectifs par rapport à fin 2019.

Les effectifs de la construction restent bien orientés ...

Dans le secteur de la construction, les effectifs continuent de progresser en région même si le rythme de la croissance est moins soutenu qu'en début d'année 2021 (+ 0,7 % ce trimestre). Leur niveau reste historiquement élevé. Sur un an, près de 5 200 ont été créés dans le BTP, principalement dans les travaux de construction spécialisés. Au niveau national, les effectifs salariés sont de nouveau orientés à la hausse (+0,4 %) après un léger repli observé au trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête s'élève à 2 319 € brut mensuel. Il augmente de 0,7 % ce trimestre et de 3,2 % par rapport au niveau d'avant crise.

Source : Urssaf

TABLEAU 2

Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs <i>L</i>			Masse salariale <i>L</i>			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	244,0	0,4	1,2	2 188,0	0,9	4,1	2 995
Industries extractives, énergie, eau	26,8	0,1	1,3	269,1	0,4	2,4	3 354
Industries agro-alimentaires	49,6	0,6	3,6	368,0	0,7	7,3	2 480
Habillement, textile et cuir	8,4	1,0	5,4	59,9	4,5	9,7	2 401
Bois et papier	24,2	0,2	-0,2	201,2	1,9	3,7	2 774
Industries chimiques et pharmaceutiques	14,1	0,1	0,2	153,0	0,0	1,2	3 627
Industries des plastiques et autres produits non minéraux	16,2	0,4	2,1	134,5	1,0	4,1	2 771
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	23,9	0,0	-2,4	190,5	-0,5	2,9	2 656
Équipements électriques, électroniques, informatiques	31,0	0,4	0,7	318,6	0,8	3,1	3 435
Fabrication de matériels de transport	27,0	0,2	-0,7	297,1	0,6	3,1	3 673
Industries divers (dont manufacturières, meubles)	22,9	1,1	2,7	196,2	2,1	6,5	2 873
Construction	134,1	0,7	4,0	929,0	1,3	6,5	2 319
Commerce	273,5	0,7	3,5	1 884,5	0,9	10,0	2 310
Services (hors intérimaires)	775,0	0,4	5,0	5 516,1	1,4	12,9	2 377
Transports et entreposage	105,3	0,3	0,6	765,8	0,2	3,6	2 431
Hébergement et restauration	98,1	2,1	16,5	559,4	1,9	81,4	1 907
Information et communication	39,5	-0,4	7,5	407,6	1,5	13,3	3 420
Activités financières et d'assurance	61,1	0,5	3,5	638,2	1,0	4,9	3 492
Activités immobilières	20,4	0,0	-1,9	166,2	1,2	6,8	2 703
Activités scientifiques et techniques	84,5	0,6	4,6	780,5	1,7	8,7	3 091
Administration, services adm. et de soutien (hors intérimaires)	108,0	0,4	2,9	636,5	1,1	7,9	1 971
Enseignement	26,9	-0,3	8,7	162,2	2,5	13,7	2 012
Activités pour la santé humaine	51,6	0,3	3,0	376,6	0,8	5,3	2 442
Action sociale et hébergement médico-social	117,4	-0,3	1,4	652,7	2,2	6,4	1 855
Arts, spectacles et activités récréatives	23,4	-0,7	18,0	147,8	2,6	42,1	2 069
Autres activités de services	38,7	1,0	6,0	222,6	1,4	17,3	1 929
Total (hors intérimaires)	1 426,7	0,5	3,9	10 517,7	1,2	9,9	2 465
Intérimaires	72,7	5,1	15,8	455,1	4,1	16,4	2 135
Total	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

Source : Urssaf-Dares

L'industrie et le commerce sont toujours dynamiques

Après un repli des effectifs salariés au 4^e trimestre 2020, les signaux de reprise se confirment dans l'industrie et le commerce depuis plusieurs trimestres, respectivement + 1 000 et + 1 900 postes supplémentaires ce trimestre. Dans l'industrie, les secteurs des industries agro-alimentaires (+0,6 %), de l'habillement, textile et cuir (+ 1,0 %) et de la réparation-installation de machines et d'équipements sont les plus moteurs.

Le niveau du salaire moyen par tête continue de progresser (+0,3 %) dans l'industrie. En revanche, le SMPT du commerce connaît un repli de - 0,2 % ce trimestre et de - 1,3 % au trimestre précédent, en lien avec la baisse du recours à l'activité partielle.

Des disparités constatées dans les services

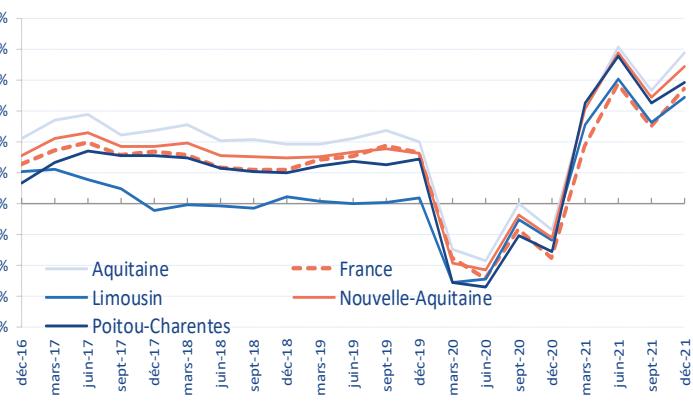
L'emploi progresse de 0,4 % dans les services (hors intérimaires) ce trimestre et de 3,2 % depuis fin 2019. Dans l'hébergement-restauration, les effectifs poursuivent leur croissance (+ 2,1 % après + 0,7 %) et dépassent de 4,7 % leur niveau d'avant crise. En revanche, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives connaît un repli de 0,7 %, pénalisé par le retour de certaines mesures de restrictions sanitaires. Les secteurs de l'action sociale et hébergement médico-social, de l'enseignement et de l'information communication sont également orientés à la baisse.

Les effectifs intérimaires, variable d'ajustement de la main d'œuvre

Les effectifs intérimaires augmentent fortement ce trimestre (+ 5,1 %, soit + 3 560 postes en région), après une croissance plus modérée au trimestre précédent (+ 1,1 %). Sur un an, l'emploi intérimaire géré par les entreprises de travail temporaire progresse de 15,8 %, soit 9 900 postes supplémentaires. La nécessité de remplacer les nombreux salariés en arrêt maladie du fait de la reprise épidémique et l'embellie de la situation économique ont pu stimuler l'utilisation de ce type de contrat (tableau 2).

GRAPHIQUE 2

Glissement annuel des effectifs salariés par territoire *L*



Source : Urssaf-Dares

TABLEAU 3

Les effectifs salariés en Nouvelle-Aquitaine par département

	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Dordogne	82,3	0,7	4,7
Gironde	486,6	0,9	5,1
Landes	89,0	1,0	5,8
Lot-et-Garonne	72,6	0,6	4,4
Pyrénées-Atlantiques	182,6	0,4	4,1
Aquitaine	913,0	0,8	4,9
Corrèze	55,0	0,8	3,3
Creuse	19,2	-0,3	1,7
Haute-Vienne	84,8	0,7	3,9
Limousin	159,0	0,6	3,4
Charente	84,5	0,8	3,8
Charente-Maritime	142,1	1,0	4,9
Deux-Sèvres	99,5	0,8	3,7
Vienne	101,3	0,0	2,8
Poitou-Charentes	427,4	0,7	3,9
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5

Source : Urssaf-Dares

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

Des effectifs salaires atones dans les départements de la Creuse et de la Vienne

Les aides proposées pendant la crise et le recours au chômage partiel, très important notamment au printemps 2020, ont permis de préserver l'emploi et de renouer avec la croissance même si l'évolution des effectifs salariés reste atone dans certains territoires ce trimestre.

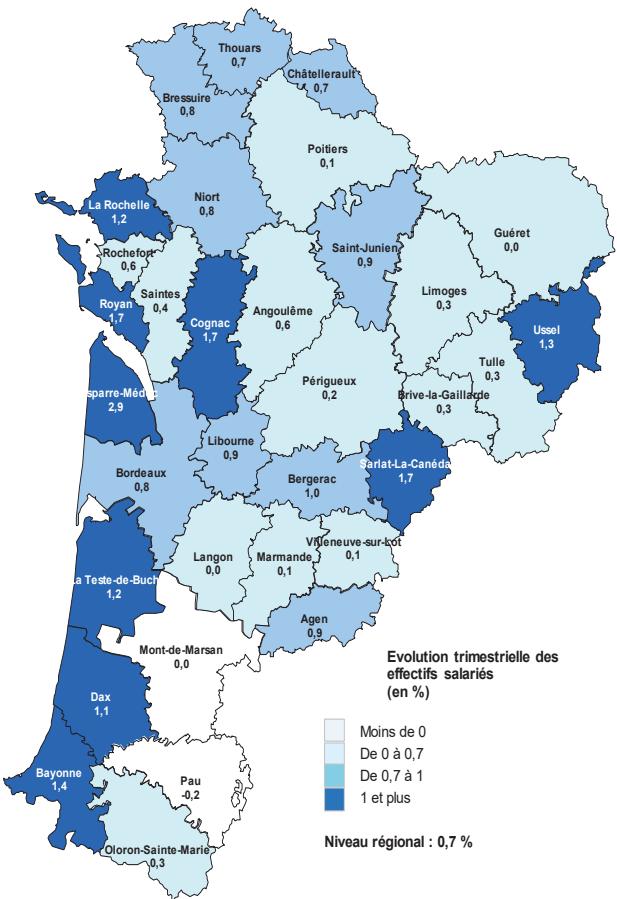
Tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine affichent une hausse des effectifs salariés au 4^{ème} trimestre 2021, à l'exception de la Creuse et de la Vienne (tableau 3). Les départements de la Charente-Maritime (+ 1410 postes ce trimestre), des Landes (+ 910 postes) et de la Gironde (+ 4 260 postes) sont les plus dynamiques en glissement trimestriel mais aussi annuel.

Une accélération des effectifs intérimaires

Tous les secteurs sont bien orientés mais les contrats intérimaires restent moteurs, notamment en Gironde où l'intérim représente 45 % des postes créés ce trimestre dans ce département (soit 1 900 emplois). Seuls les départements de la Creuse et de la Vienne connaissent un repli des effectifs intérimaires, respectivement – 20 et – 260 postes.

CARTE 2

Glissement trimestriel des effectifs salariés par zone d'emploi dans la région Nouvelle-Aquitaine



Cette accélération du recours à l'intérim peut s'expliquer par une forte demande de contrats courts afin de remplacer les salariés en maladie suite à la nouvelle vague de contamination Covid ; l'intérim restant une main d'œuvre rapidement mobilisable par les employeurs. Le dynamisme des effectifs constaté dans la zone d'emploi de Lesparre-Médoc (+ 2,9 % ce trimestre) s'explique en partie par l'évolution positive des effectifs intérimaires après plusieurs trimestres de repli. L'hôtellerie-restauration, le commerce et les secteurs du bâtiment sont également moteurs dans les territoires où certains métiers sont désormais en tension par manque de matières premières et de main d'œuvre qualifiée.

Zoom sur...

... les disparités Hommes / Femmes en 2021

La part des femmes dans le secteur privé (hors régime agricole) est de 45,5 % en Nouvelle-Aquitaine, légèrement supérieure à celle constatée au niveau national de 44 %. Elles sont en proportion plus nombreuses (79 %) dans la santé humaine, l'administration publique, l'action sociale et l'hébergement médico-social. A l'inverse, elles sont très peu représentées dans la construction (13 %), la métallurgie (16 %), les industries extractives et automobile (17 %). Leur part est semblable à celle des hommes (entre 49 % et 53 %) dans le commerce, l'hébergement-restauration, et les activités juridiques et de conseil.

En 2021, la rémunération brute moyenne dans le secteur privé en région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 2 215 €, contre 2 531 € en France. En région, elle varie selon les secteurs, entre 4 540 € dans la recherche et développement et 1 420 € dans les arts, spectacles et activités récréatives. La rémunération brute des femmes est de 1 930 € par mois en région (contre 2 166 € en France), soit 21,4 % de moins que celle des hommes (2 450 € pour les hommes). Cette rémunération globale sur l'année dépend notamment du secteur, mais aussi du temps de travail (temps plein ou partiel), de la nature des contrats (CDD ou CDI), et de la durée d'emploi dans l'année. D'autres facteurs peuvent influer sur la rémunération tels que la profession, l'expérience, l'âge, la discrimination, etc. Ainsi la rémunération globalement plus faible des femmes s'explique, au moins en partie, par le fait qu'elles sont plus représentées dans les secteurs à bas salaire, plus souvent à temps partiel et dans des durées de contrats courts.

L'écart de rémunération brute entre les hommes et les femmes se réduit après le recalcul des rémunérations brutes en équivalent temps plein, la durée du travail expliquant quasiment 40 % de cet écart. Le salaire brut des femmes est alors ramené à 2 450 €, inférieur de 13,1 % à celui des hommes de 2 820 € (tableaux 4 et 5).

TABLEAU 4

Les cinq secteurs avec les rémunérations moyennes en équivalent temps plein des femmes les plus importantes

Secteur	Ensemble			Hommes			Femmes			Part des femmes dans les individus	Ecart de revenu F/H	
	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT		Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT
	milliers	euros	euros	milliers	euros	euros	milliers	euros	euros		%	%
MB Recherche et développement	6,8	4 542	4 778	4,2	5 135	5 321	2,7	3 612	3 893	39,0	-29,7	-26,8
CF Industrie pharmaceutique	4,6	3 731	3 913	2,5	3 938	4 096	2,1	3 482	3 687	45,2	-11,6	-10,0
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	11,5	3 800	3 940	8,7	3 919	4 029	2,8	3 436	3 657	24,6	-12,3	-9,2
JB Télécommunications	7,2	3 398	3 694	4,6	3 497	3 745	2,6	3 221	3 600	35,8	-7,9	-3,9
CL Fabrication de matériels de transport	27,4	3 584	3 801	22,2	3 651	3 854	5,2	3 295	3 570	18,8	-9,8	-7,4
Total Nouvelle-Aquitaine	1 530,5	2 215	2 663	833,6	2 454	2 822	696,8	1 928	2 453	45,5	-21,4	-13,1
Total France	20 233	2 531	3 056	11 287	2 820	3 264	8 946	2 166	2 765	44,2	-23,2	-15,3

TABLEAU 5

Les cinq secteurs avec les rémunérations moyennes en équivalent temps plein des femmes les moins importantes

Secteur	Ensemble			Hommes			Femmes			Part des femmes dans les individus	Ecart de revenu F/H	
	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT	Nb individus	Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT		Rémunération mensuelle moyenne	Rémunération mensuelle moyenne en EQVT
	milliers	euros	euros	milliers	euros	euros	milliers	euros	euros		%	%
QB Action sociale et hébergement médico-social	119,7	1 699	2 197	25,6	1 773	2 156	94,0	1 678	2 209	78,6	-5,4	2,5
NZ Activités de services administratifs et de soutien	190,9	1 475	2 248	107,6	1 627	2 297	83,2	1 278	2 171	43,6	-21,5	-5,5
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	28,5	1 416	2 644	16,0	1 644	3 062	12,6	1 125	2 108	44,0	-31,6	-31,1
SZ autres activités de services	39,1	1 696	2 194	11,2	1 954	2 465	27,8	1 591	2 081	71,2	-18,5	-15,6
IZ Hébergement et restauration	95,0	1 498	2 038	47,6	1 608	2 111	47,5	1 388	1 959	50,0	-13,7	-7,2
Total Nouvelle-Aquitaine	1 530,5	2 215	2 663	833,6	2 454	2 822	696,8	1 928	2 453	45,5	-21,4	-13,1
Total France	20 233	2 531	3 056	11 287	2 820	3 264	8 946	2 166	2 765	44,2	-23,2	-15,3

Salaire mensuel moyen brut en équivalent temps plein



L'écart se réduit très fortement dans quelques secteurs, notamment dans les travaux de construction spécialisées, les transports, les activités de services administratifs et de soutien. Il reste particulièrement en défaveur des femmes dans les activités financières et d'assurance, les arts et spectacles et les activités juridiques et de conseil, la recherche et développement, l'habillement et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, compte tenu sans doute des natures d'emploi occupées par les femmes dans ces secteurs.

► Sources et méthodologie du zoom

Le périmètre de l'analyse concerne tous les salariés du secteur privé France entière hors Mayotte, y compris apprentis. Les données sont issues de la DSN remplie par les employeurs du régime général (hors régime agricole), au 31 janvier 2022. Elles portent sur l'année 2021. Chaque salarié a été comptabilisé pour 1/12^{ème} chaque mois dès lors qu'une rémunération brute mensuelle positive le concernant a été déclarée. Ce mode de comptage diffère légèrement de celui affiché dans le reste de la publication Stat'ur, qui comptabilise un effectif salarié présent en fin de période (hors apprentis). La rémunération moyenne brute correspond au rapport entre la rémunération brute totale (revenus d'activité soumis à cotisations) et les effectifs. Les écarts entre les rémunérations moyennes des hommes et celles des femmes résultant d'effet divers (temps et durée de travail, présence dans des secteurs plus ou moins rémunérateurs), le recalcul en «équivalents temps plein» permet de mieux les comparer.

Sources et méthodologie

INFORMATION. Dans le cadre du dispositif de coproduction Urssaf-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi, les séries des effectifs salariés et de masse salariale évoluent à compter de la publication des chiffres du 1er trimestre 2017. Les changements concernent la définition du périmètre du secteur privé, la méthodologie de désaisonnalisation des séries, la source des effectifs intérimaires dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares. Ainsi, la présente publication mobilise, les données d'effectifs intérimaires produites par la Dares. Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique Acoss Stat / n°340.

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP) affiliés au régime général, domiciliés en France (hors Mayotte). Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, les salariés des particuliers employeurs et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche (AZ) et des activités extra-territoriales (UZ) sont exclus de l'analyse.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus de la déclaration des cotisations sociales réalisées par les employeurs aux Urssaf. Depuis mars 2015, les **déclarations sociales nominatives** (DSN) mensuelles se sont substituées progressivement aux BRC Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations. La mise en œuvre progressive de la DSN ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés ont conduit à des révisions régulières des données des trimestres précédents. A compter de la publication relative au 1^{er} trimestre 2021, 100 % des effectifs sont calculés par l'Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée, hors prime et chômage partiel) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié, hors intérimaires, est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par l'Urssaf.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre (source DSN et relevés mensuels de mission). Il est corrigé de la multi-activité. Dorénavant, les salariés permanents des entreprises de travail temporaire sont exclus du secteur des intérimaires mais intégrés dans les services.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Le SMPT des intérimaires est déterminé à partir des effectifs produits par la DARES.

L'effectif moyen est égal à la moyenne des effectifs moyens mensuels, eux-mêmes calculés comme la demi-somme des effectifs de fin de mois.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) est une formalité obligatoire liée à l'embauche. Elle doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors agriculture, MSA et secteur public).

Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Les secteurs d'activité correspondent à la Nomenclature des Activités dans la Communauté Européenne en vigueur depuis 2008 et agrégée en postes (Nace).

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale produites au niveau national par l'Urssaf sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 12/10/2016 - JORF du 16/11/16 et avis n°2013-05 – JORF du 28/12/2013). Cette labellisation a été renouvelée pour une durée de cinq ans en avril 2020 (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020). A cette occasion de nouvelles séries ont été labellisées : il s'agit des séries d'emploi et de masse salariale au niveau NACE38, ainsi qu'au niveau zone d'emploi et département* NACE17 et les séries nationales des déclarations d'embauche de plus d'un mois. La labellisation reconnaît la conformité de la production des statistiques d'emploi trimestrielles de l'Urssaf aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données.

Les séries labellisées sont identifiées par le pictogramme.  Les résultats publiés les trimestres précédents peuvent faire l'objet de révisions. Les séries révisées font l'objet d'une publication sur le site de l'Urssaf Caisse nationale.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Dynamisme dans le secteur de l'intérim

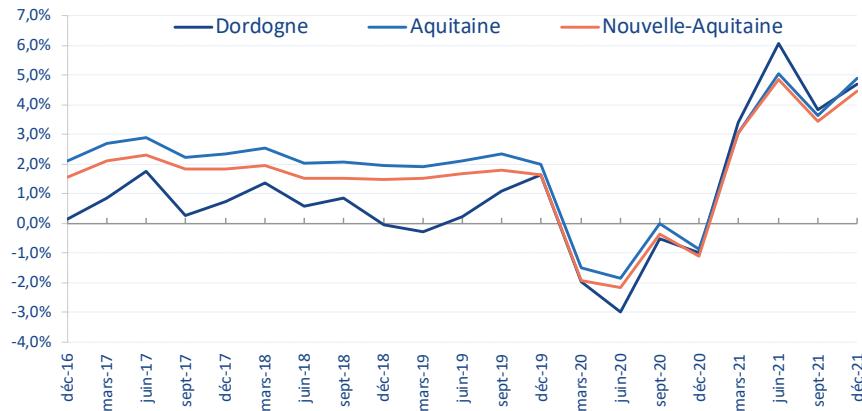
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Dordogne compte 82 300 salariés et connaît une hausse de 0,7 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 4,7 % et dépassent de 3,7 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont particulièrement dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise constatée de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE) : + 4,1 % hors intérim.

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs 			Masse salariale 			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	15,2	0,9	1,9	118,8	2,0	5,1	2 611
Construction	9,0	0,5	3,3	58,6	0,2	6,1	2 187
Commerce	16,6	0,6	4,0	104,8	1,3	10,0	2 115
Hébergement - Restauration	6,0	2,0	18,1	32,6	2,3	81,9	1 818
Intérimaires	3,8	5,8	19,3	22,5	4,1	22,7	2 061
Autres services	31,8	0,0	3,1	206,1	0,9	7,7	2 166
Dordogne	82,3	0,7	4,7	543,5	1,4	10,6	2 210
Aquitaine	913,0	0,8	4,9	6 805,2	1,3	10,9	2 494
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

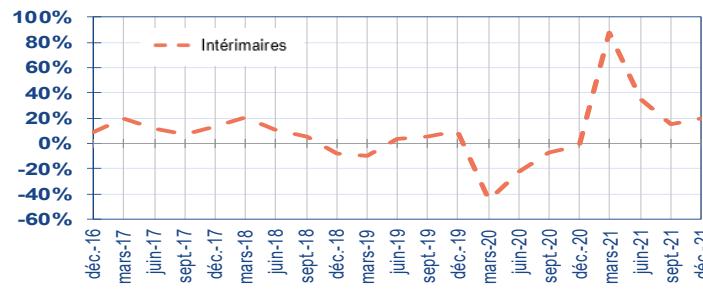
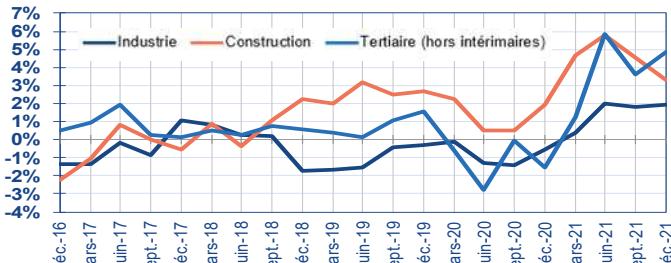
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



 Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

4 200 postes créés en Gironde

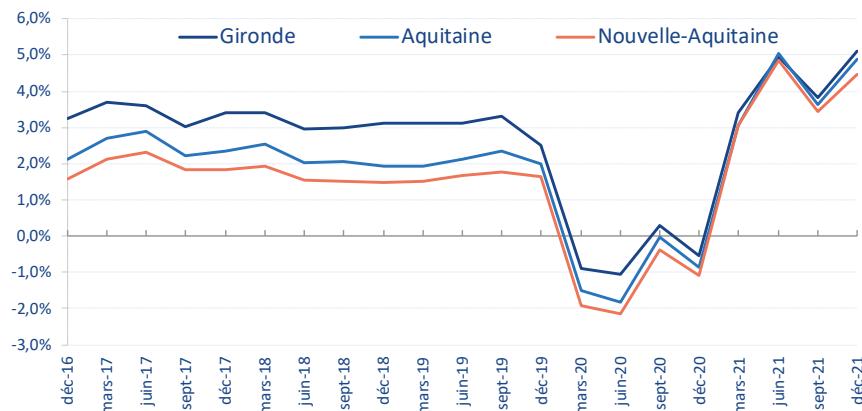
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Gironde compte 486 600 salariés et connaît une hausse de 0,9 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 5,1 % et dépassent de 4,6 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont particulièrement dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise constatée de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE) : + 3,2 % hors intérim.

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs			Masse salariale			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	56,9	0,7	2,1	581,4	1,1	5,2	3 420
Construction	42,9	0,6	3,8	319,1	1,6	6,8	2 488
Commerce	84,3	0,8	4,0	621,8	0,9	10,4	2 474
Hébergement - Restauration	33,5	1,4	16,2	190,4	2,3	85,6	1 895
Intérimaires	23,1	9,0	21,0	143,4	4,8	19,6	2 142
Autres services	245,9	0,2	3,8	1 971,0	1,5	9,5	2 678
Gironde	486,6	0,9	5,1	3 827,2	1,5	11,4	2 634
Aquitaine	913,0	0,8	4,9	6 805,2	1,3	10,9	2 494
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

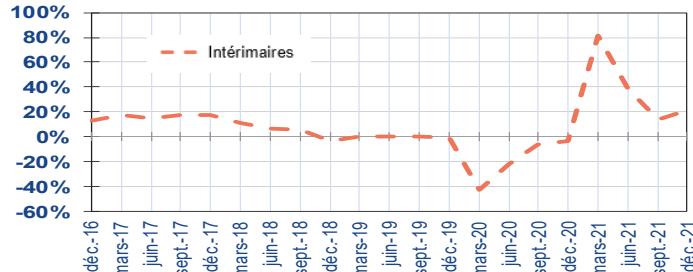
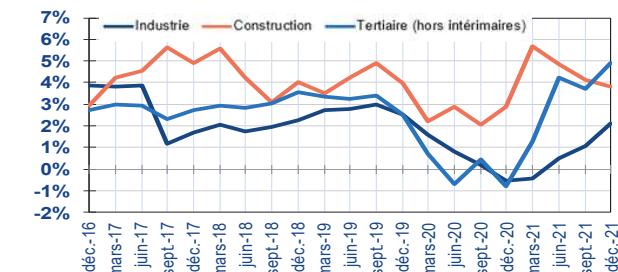
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



 Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



CHIFFRE CLÉ

+ 0,9 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés en Gironde.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

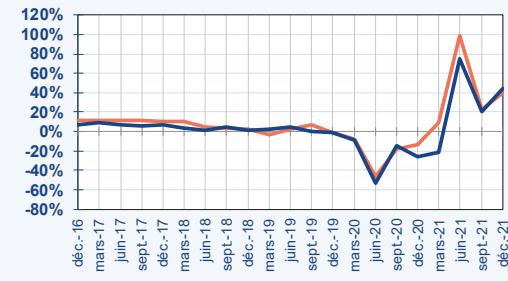
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	5,1	3,7	29,2
Construction	6,1	-7,7	-3,5
Tertiaire (hors intérim)	172,3	3,8	46,8
Gironde	183,7	3,2	43,9
Aquitaine	318,5	2,6	36,5
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	117,3	4,9	48,1
CDD plus d'un mois	27,5	-3,1	23,2
CDI	38,9	2,7	48,7
Total hors intérim	183,7	3,2	43,9
Intérim	185,0	nd.	40,3
Gironde	368,7	nd.	42,0
Aquitaine	653,6	nd.	32,8
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Hausse des effectifs dans l'industrie et l'hôtellerie-restauration

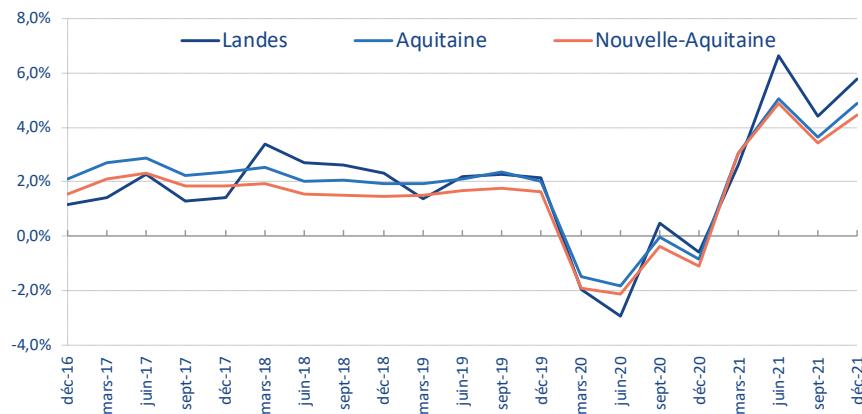
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département des Landes compte 89 000 salariés et connaît une hausse de 1,0 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 5,8 % et dépassent de 5,2 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie ce trimestre, et plus particulièrement l'industrie et l'hébergement-restauration après un trimestre précédent en recul. La reprise de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE), en hausse de + 2,8 % ce trimestre (hors intérим).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs 			Masse salariale 			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	17,0	0,4	0,7	149,1	2,2	3,2	2 933
Construction	9,1	0,8	4,9	58,6	0,5	5,8	2 160
Commerce	18,7	1,0	5,3	121,6	1,2	11,5	2 183
Hébergement - Restauration	8,5	3,9	18,7	49,7	0,1	67,3	1 963
Intérimaires	4,2	2,7	15,9	26,6	3,8	14,8	2 103
Autres services	31,5	0,5	4,9	204,5	1,2	9,8	2 159
Landes	89,0	1,0	5,8	610,0	1,4	11,3	2 291
Aquitaine	913,0	0,8	4,9	6 805,2	1,3	10,9	2 494
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

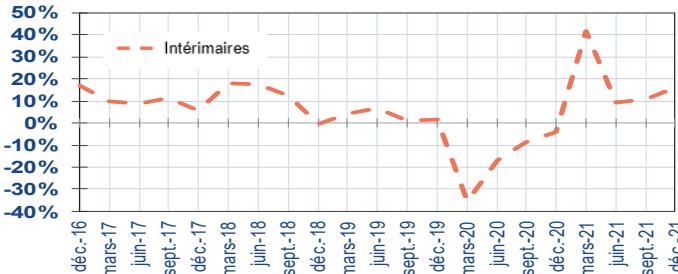
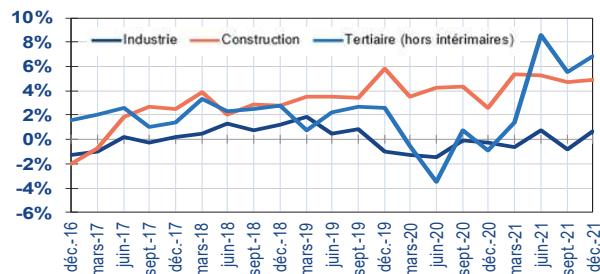
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



 Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



CHIFFRE CLÉ

+ 1,0 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés dans les Landes.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérим)

Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	2,4	10,1	44,1
Construction	1,0	-5,7	8,9
Tertiaire (hors intérим)	25,5	3,2	29,7
Landes	28,7	2,8	29,3
Aquitaine	318,5	2,6	36,5
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	14,8	6,6	30,2
CDD plus d'un mois	9,0	-2,6	28,0
CDI	4,9	2,4	28,8
Total hors intérим	28,7	2,8	29,3
Intérим	31,8	nd.	9,7
Landes	60,5	nd.	18,2
Aquitaine	653,6	nd.	32,8
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Dynamisme dans le secteur de l'intérim

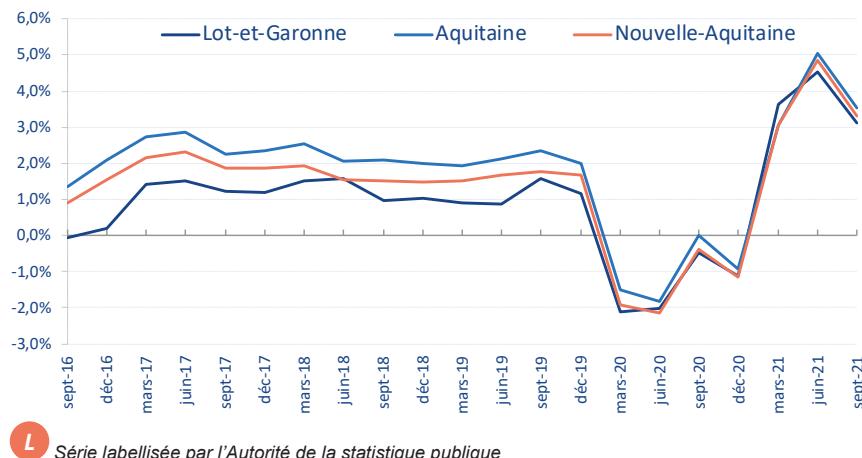
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département du Lot-et-Garonne compte 72 600 salariés et connaît une hausse de 0,6 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 4,4 % et dépassent de 3,4 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont particulièrement dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. Les intentions d'embauche (DPAE) progressent peu (+ 0,1 %), impactées par le recul des DPAE dans l'industrie.

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

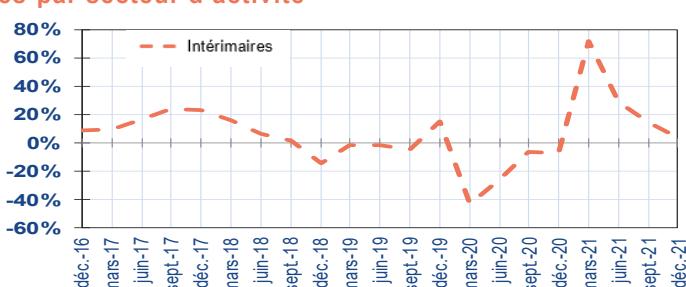
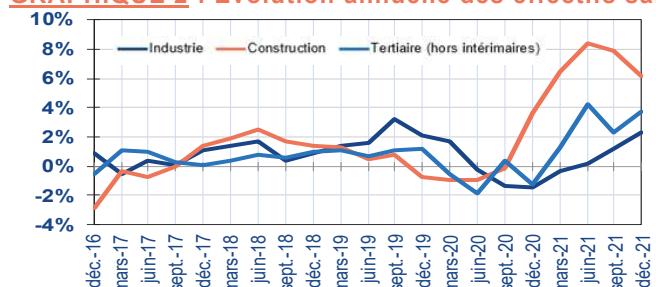
Secteur d'activité	Effectifs			Masse salariale			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	13,3	0,8	2,3	105,1	0,2	4,8	2 630
Construction	6,3	1,0	6,2	40,4	1,0	8,4	2 163
Commerce	16,5	0,2	3,3	111,6	1,1	9,2	2 263
Hébergement - Restauration	3,6	1,9	18,2	17,8	4,0	81,9	1 669
Intérimaires	4,5	3,9	17,2	26,5	4,8	17,3	2 030
Autres services	28,5	0,0	2,4	186,4	0,9	6,2	2 177
Lot-et-Garonne	72,6	0,6	4,4	487,8	1,1	9,0	2 245
Aquitaine	913,0	0,8	4,9	6 805,2	1,3	10,9	2 494
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

Dynamisme dans le secteur de l'intérim

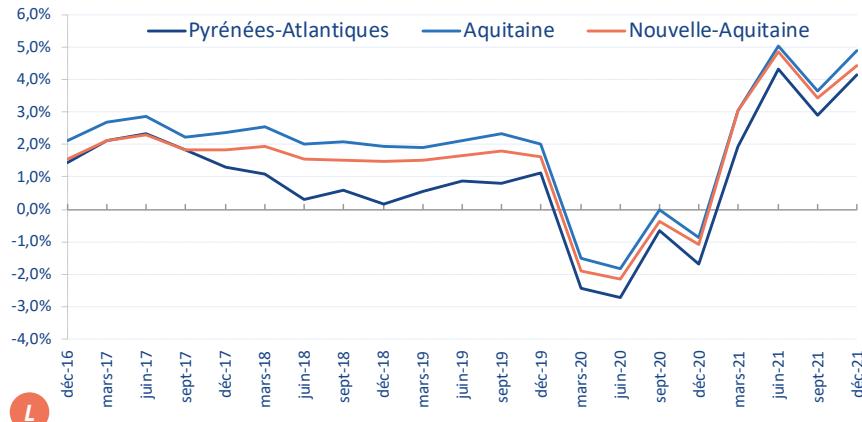
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département des Pyrénées-Atlantiques compte 182 600 salariés et connaît une hausse de 0,4 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 4,1 % et dépassent de 2,4 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont particulièrement dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise constatée de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE), en hausse de + 3,9 % ce trimestre (hors intérim).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs 			Masse salariale 			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	29,2	0,2	0,2	270,4	0,0	3,1	3 092
Construction	16,7	0,9	3,6	116,7	1,0	5,9	2 337
Commerce	32,1	0,5	2,7	219,5	0,2	10,9	2 292
Hébergement - Restauration	14,2	2,1	18,8	82,8	0,1	93,6	1 966
Intérimaires	8,0	5,5	16,9	51,1	3,1	15,3	2 191
Autres services	82,5	-0,5	3,0	596,3	1,3	7,9	2 406
Pyrénées-Atlantiques	182,6	0,4	4,1	1 336,8	0,8	10,5	2 446
Aquitaine	913,0	0,8	4,9	6 805,2	1,3	10,9	2 494
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

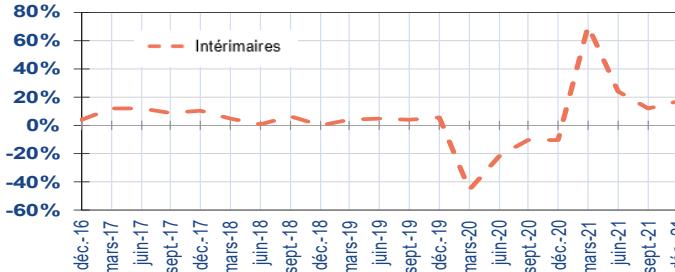
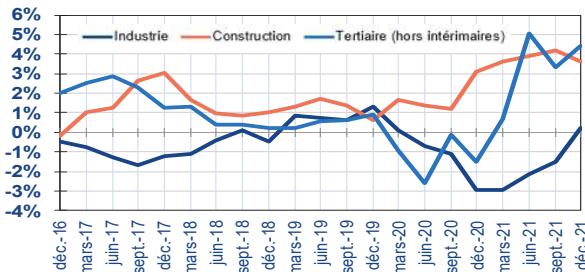
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 0,4 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés dans les Pyrénées-Atlantiques

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

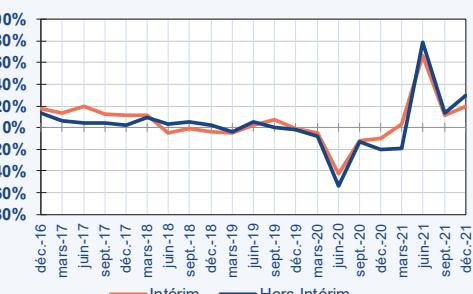
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	2,4	0,6	32,7
Construction	1,6	-9,2	-8,1
Tertiaire (hors intérim)	60,3	4,6	30,9
Pyrénées-Atlantiques	64,5	3,9	29,8
Aquitaine	318,5	2,6	36,5
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	42,1	6,0	26,7
CDD plus d'un mois	11,6	-2,2	25,7
CDI	10,8	2,9	48,9
Total hors intérim	64,5	3,9	29,8
Intérim	50,7	nd.	19,2
Pyrénées-Atlantiques	115,2	nd.	24,9
Aquitaine	653,6	nd.	32,8
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



440 salariés supplémentaires en Corrèze

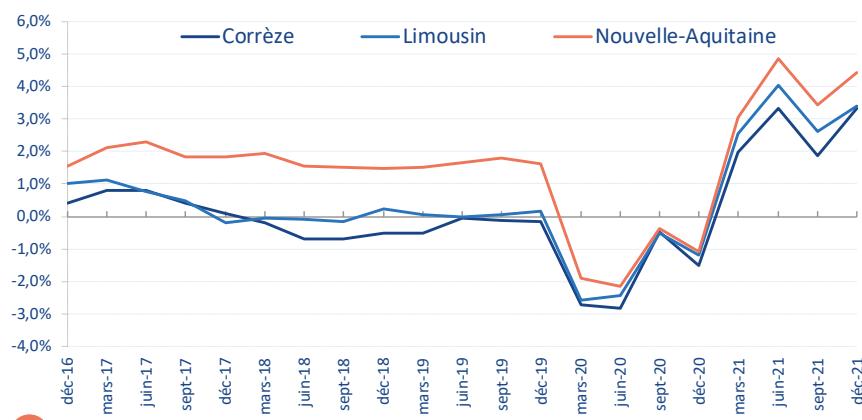
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Corrèze compte 55 000 salariés et connaît une hausse de 0,8 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 3,3 % et dépassent de 1,8 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). A l'exception de l'industrie, tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise constatée de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE), en hausse de + 9,1 % ce trimestre (hors intérim).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

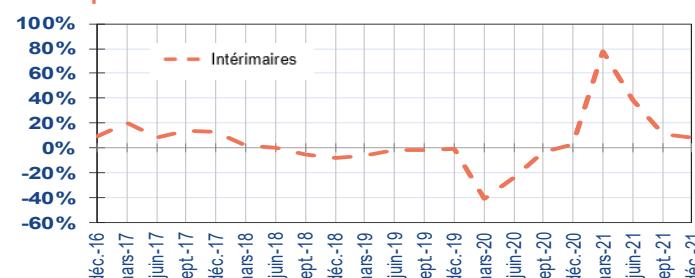
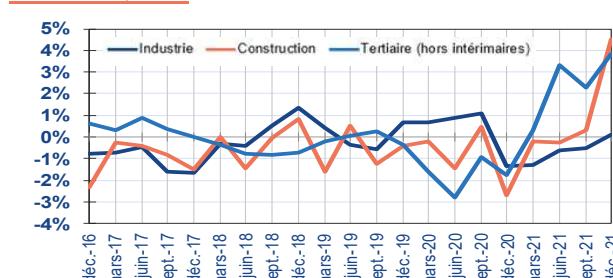
Secteur d'activité	Effectifs 			Masse salariale 			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	11,5	-0,2	0,1	95,0	-0,7	3,3	2 750
Construction	4,9	1,7	4,5	32,1	0,6	0,8	2 211
Commerce	10,2	0,8	3,6	67,4	1,9	10,0	2 222
Hébergement - Restauration	2,9	1,0	14,1	15,4	1,2	73,3	1 738
Intérimaires	2,7	3,9	8,8	16,6	-0,2	9,9	2 075
Autres services	22,8	0,7	2,8	151,0	0,9	6,2	2 226
Corrèze	55,0	0,8	3,3	377,4	0,6	7,5	2 301
Limousin	159,0	0,6	3,4	1 099,7	1,1	8,2	2 315
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 0,8 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés en Corrèze.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

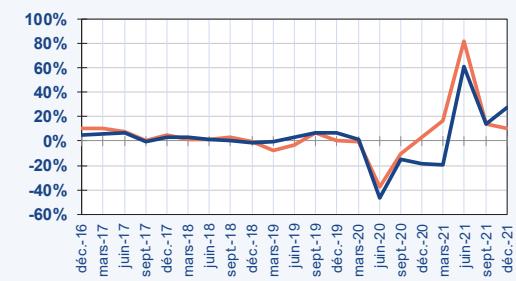
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	0,8	-1,7	29,6
Construction	0,5	-9,5	-3,8
Tertiaire (hors intérim)	12,1	10,2	29,3
Corrèze	13,4	9,1	27,9
Limousin	40,9	1,7	32,7
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	8,0	12,4	26,7
CDD plus d'un mois	2,7	6,8	32,4
CDI	2,7	2,6	26,9
Total hors intérim	13,4	9,1	27,9
Intérim	21,9	nd.	10,3
Corrèze	35,3	nd.	16,3
Limousin	100,3	nd.	20,6
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Recul des effectifs et des intentions d'embauche ce trimestre

Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Creuse compte 19 200 salariés et connaît une baisse de 0,3 % de ses effectifs. La croissance des effectifs dans le commerce et la construction ne suffit pas à combler le repli des emplois dans les autres secteurs. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 1,7 % et dépassent de 1,5 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019).

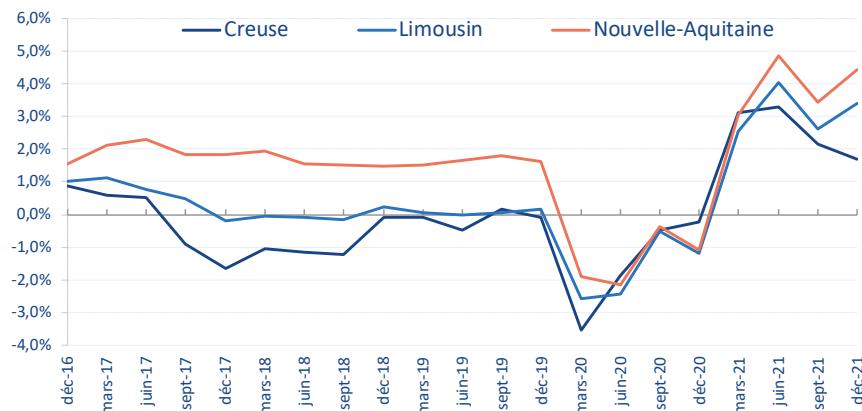
Les intentions d'embauche (DPAE) diminuent de 5,2 % ce trimestre (hors intérim). Tous les secteurs sont concernés par cette baisse, en particulier le tertiaire (- 6,4 %) qui concentre plus de 90 % des DPAE dans le département. Toutefois, les contrats à durée indéterminée augmentent ce trimestre (+2,0 %).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs L			Masse salariale L			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	3,5	-0,5	-1,7	26,3	0,0	3,2	2 470
Construction	1,7	0,2	4,8	10,8	0,2	7,2	2 072
Commerce	3,9	1,1	3,1	24,0	1,0	8,0	2 094
Hébergement - Restauration	0,9	-1,2	9,4	4,4	0,1	69,4	1 658
Intérimaires	0,8	-2,7	6,8	4,6	1,0	12,6	1 990
Autres services	8,4	-0,5	0,7	52,4	2,0	5,1	2 078
Creuse	19,2	-0,3	1,7	122,4	1,1	7,2	2 131
Limousin	159,0	0,6	3,4	1 099,7	1,1	8,2	2 315
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

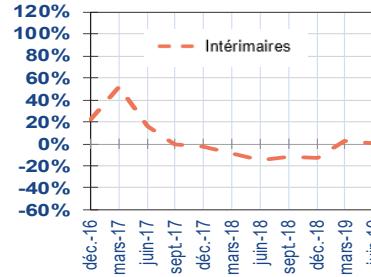
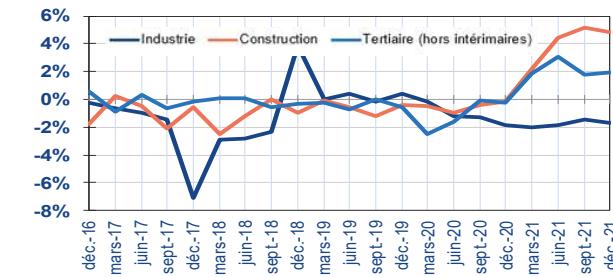
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



L Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

Dynamisme dans le secteur de l'intérim

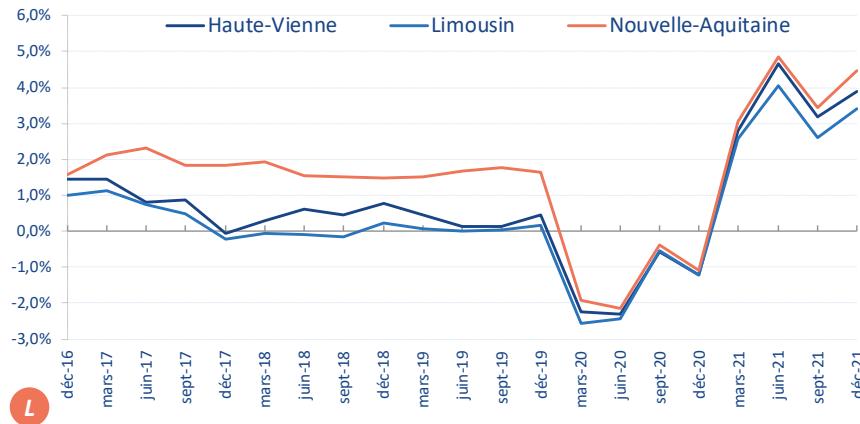
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Haute-Vienne compte 84 800 salariés et connaît une hausse de 0,7 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 3,9 % et dépassent de 2,6 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont particulièrement dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise constatée de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE), en hausse de + 3,6 % ce trimestre (hors intérim).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs <i>L</i>			Masse salariale <i>L</i>			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	15,5	0,4	1,1	136,3	1,1	3,1	2 945
Construction	6,9	0,1	3,3	46,4	1,6	8,6	2 249
Commerce	15,0	0,3	2,2	101,2	0,0	8,8	2 260
Hébergement - Restauration	4,2	2,3	17,6	22,1	2,9	82,2	1 748
Intérimaires	4,3	4,1	17,3	28,1	8,6	24,9	2 201
Autres services	38,9	0,5	3,2	265,8	1,1	7,1	2 281
Haute-Vienne	84,8	0,7	3,9	599,9	1,3	8,9	2 365
Limousin	159,0	0,6	3,4	1 099,7	1,1	8,2	2 315
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

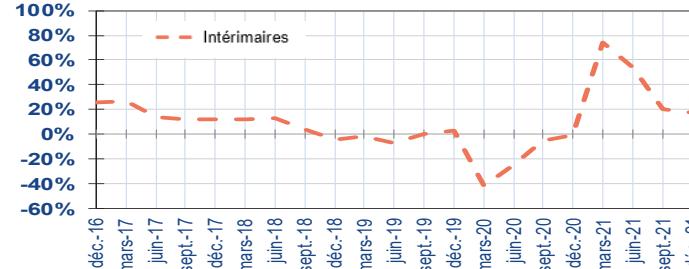
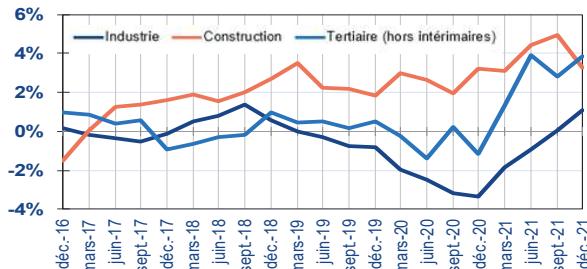
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 0,7 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés en Haute-Vienne.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

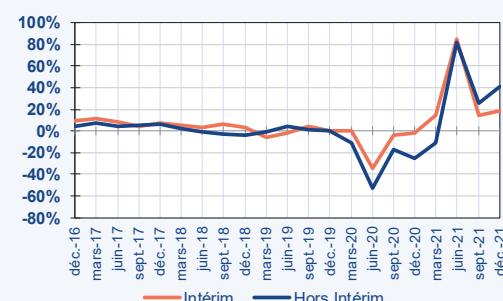
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	1,1	5,1	30,6
Construction	0,6	-20,0	-1,5
Tertiaire (hors intérim)	21,5	3,1	42,9
Haute-Vienne	23,4	3,6	41,0
Limousin	40,9	1,7	32,7
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	15,0	5,0	44,9
CDD plus d'un mois	3,8	-3,3	21,9
CDI	4,6	5,3	47,5
Total hors intérim	23,4	3,6	41,0
Intérim	31,1	nd.	18,4
Haute-Vienne	54,5	nd.	27,2
Limousin	100,3	nd.	20,6
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Dynamisme dans le secteur de l'intérim

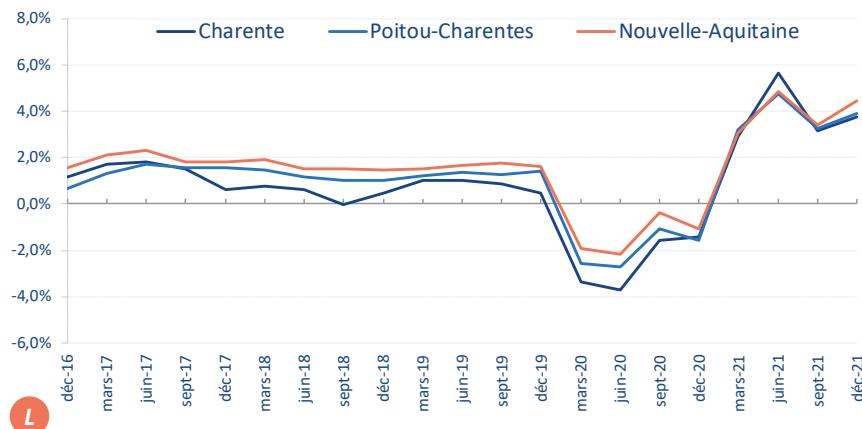
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Charente compte 84 500 salariés et connaît une hausse de 0,8 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 3,8 % et dépassent de 2,3 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). A l'exception des autres services, tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie constatée ce trimestre. Les effectifs intérimaires sont dynamiques suite au recours aux contrats courts pour remplacer les salariés en arrêt maladie. La reprise de l'emploi est également portée par une augmentation des intentions d'embauche (DPAE), en hausse de + 4,0 % hors intérim.

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs L			Masse salariale L			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	21,6	0,4	1,5	200,6	0,7	4,9	3 102
Construction	7,1	0,5	4,3	47,4	1,1	8,3	2 240
Commerce	15,2	0,6	2,9	102,0	0,4	8,5	2 253
Hébergement - Restauration	3,5	4,1	13,1	18,7	0,6	72,2	1 785
Intérimaires	4,6	9,4	18,0	29,9	7,8	17,8	2 286
Autres services	32,5	-0,2	3,0	218,6	-0,3	6,4	2 243
Charente	84,5	0,8	3,8	617,2	0,7	8,1	2 448
Poitou-Charentes	427,4	0,7	3,9	3 067,8	1,3	9,0	2 403
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

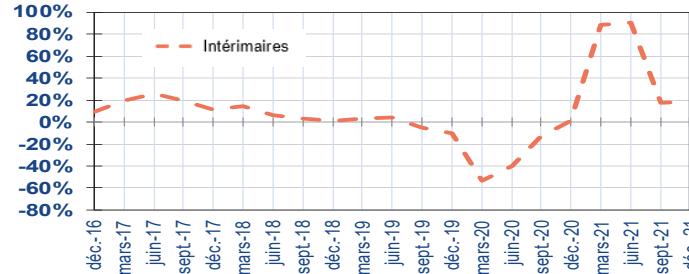
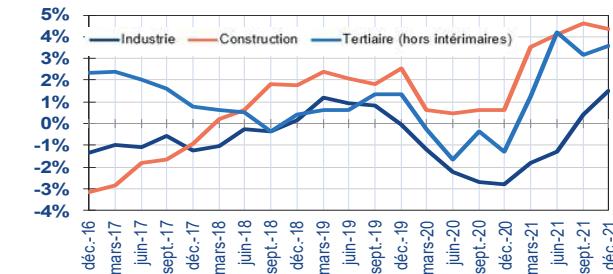
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 0,8 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés en Charente.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

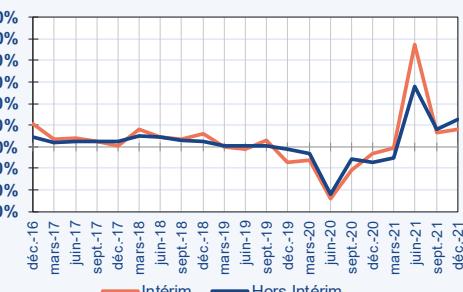
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	1,5	4,3	33,6
Construction	0,9	-6,2	2,5
Tertiaire (hors intérim)	20,7	3,9	25,6
Charente	23,2	4,0	25,6
Poitou-Charentes	146,2	0,5	27,9
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	14,5	4,6	20,7
CDD plus d'un mois	4,3	0,8	23,4
CDI	4,4	5,1	47,4
Total hors intérim	23,2	4,0	25,6
Intérim	33,3	nd.	15,8
Charente	56,5	nd.	19,6
Poitou-Charentes	302,1	nd.	18,5
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



1 400 postes supplémentaires en Charente-Maritime

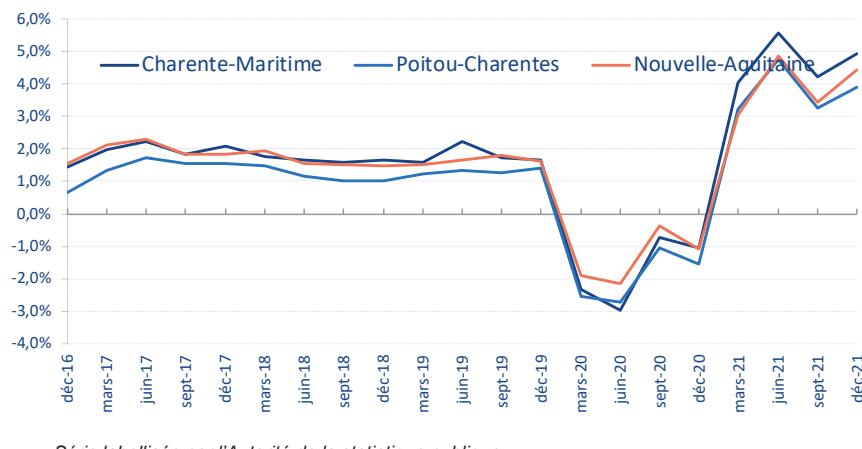
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Charente-Maritime compte 142 100 salariés et connaît une hausse de 1,0 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 4,9 % et dépassent de 3,8 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie ce trimestre. Le secteur de l'hôtellerie-restauration gagne à nouveau des postes après un trimestre en recul. A noter toutefois une baisse de 1,4 % des intentions d'embauche (DPAE) ce trimestre (hors intérим).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

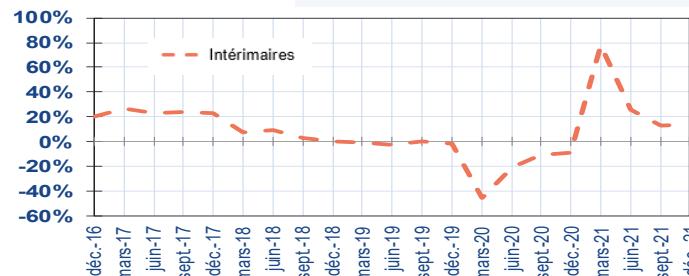
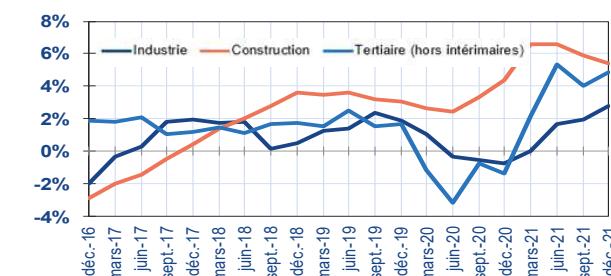
Secteur d'activité	Effectifs <i>L</i>			Masse salariale <i>L</i>			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	20,4	0,7	2,8	171,0	0,7	5,5	2 800
Construction	13,9	1,1	5,4	91,8	2,6	8,4	2 220
Commerce	30,0	1,1	4,1	199,4	1,4	11,4	2 231
Hébergement - Restauration	12,0	2,0	12,3	78,0	4,6	77,1	2 172
Intérimaires	5,9	2,5	13,5	37,5	2,7	19,4	2 120
Autres services	59,8	0,7	3,8	405,2	1,9	10,1	2 265
Charente-Maritime	142,1	1,0	4,9	982,8	1,9	13,1	2 317
Poitou-Charentes	427,4	0,7	3,9	3 067,8	1,3	9,0	2 403
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 1,0 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés en Charente-Maritime.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérим)

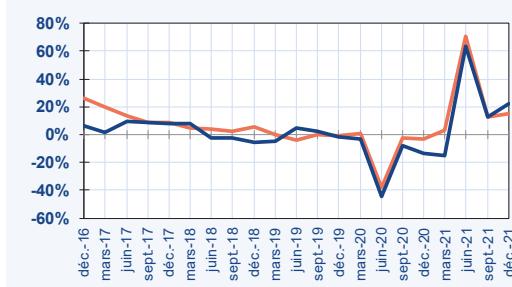
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	2,1	2,2	24,1
Construction	1,8	-4,1	3,3
Tertiaire (hors intérим)	50,4	-2,2	22,7
Charente-Maritime	54,7	-1,4	22,1
Poitou-Charentes	146,2	0,5	27,9
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	32,6	-2,9	18,0
CDD plus d'un mois	13,0	-5,2	20,5
CDI	9,0	11,3	42,9
Total hors intérим	54,7	-1,4	22,1
Intérим	47,4	nd.	14,8
Charente-Maritime	102,1	nd.	18,6
Poitou-Charentes	302,1	nd.	18,5
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Hausse des effectifs dans l'industrie et l'hôtellerie-restauration

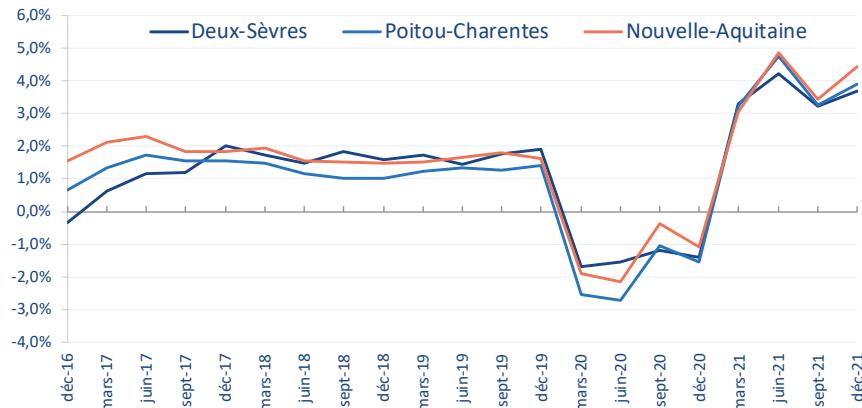
Au 4^{ème} trimestre 2021, le département des Deux-Sèvres compte 99 500 salariés et connaît une hausse de 0,8 % de ses effectifs. Les restrictions sanitaires limitées malgré la très forte reprise de l'épidémie ont permis la poursuite de la croissance de l'emploi ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 3,7 % et dépassent de 2,2 % leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019). Tous les secteurs d'activités profitent de l'embellie ce trimestre. Les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'intérim gagnent à nouveaux des postes après un trimestre en recul. A noter toutefois une baisse de 1,7 % des intentions d'embauche (DPAE) ce trimestre (hors intérim) dans l'ensemble des branches d'activité.

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

Secteur d'activité	Effectifs			Masse salariale			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	20,6	0,5	1,4	160,3	0,8	3,1	2 611
Construction	7,5	0,4	2,3	50,6	0,6	4,7	2 270
Commerce	14,9	0,2	2,2	102,0	1,0	8,9	2 292
Hébergement - Restauration	3,2	4,3	10,4	16,4	0,3	69,0	1 745
Intérimaires	5,7	4,0	7,7	35,2	1,9	6,1	2 082
Autres services	47,7	0,7	4,5	393,1	1,5	5,7	2 754
Deux-Sèvres	99,5	0,8	3,7	757,6	1,2	6,4	2 549
Poitou-Charentes	427,4	0,7	3,9	3 067,8	1,3	9,0	2 403
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

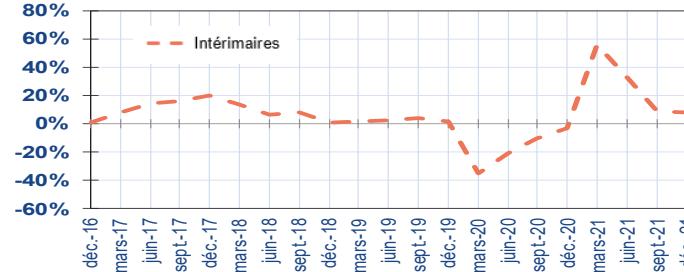
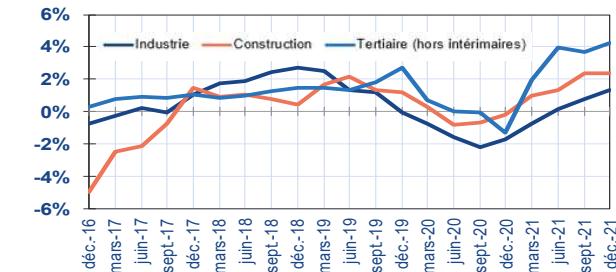
* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



L Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique

GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



CHIFFRE CLÉ

+ 0,8 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés dans les Deux-Sèvres.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérim)

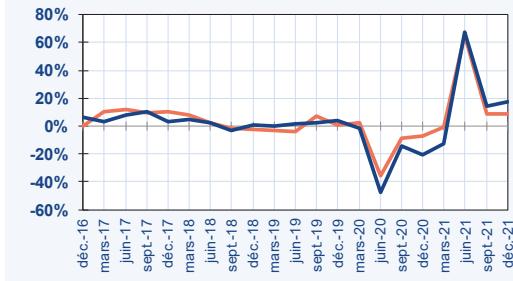
Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	1,5	-3,4	18,4
Construction	0,8	-1,9	8,4
Tertiaire (hors intérim)	20,4	-2,3	17,8
Deux-Sèvres	22,8	-1,7	17,7
Poitou-Charentes	146,2	0,5	27,9
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	13,8	-3,1	15,9
CDD plus d'un mois	4,4	-1,7	14,0
CDI	4,5	3,0	27,9
Total hors intérim	22,8	-1,7	17,7
Intérim	40,0	nd.	8,8
Deux-Sèvres	62,8	nd.	11,9
Poitou-Charentes	302,1	nd.	18,5
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département



Les effectifs salariés stagnent

Au 4^{ème} trimestre 2021, le département de la Vienne compte 101 300 salariés et connaît une stabilisation du nombre de ses effectifs. La croissance des effectifs dans la construction, le commerce, l'hébergement-restauration ne suffit pas à combler la baisse des effectifs constatée notamment dans l'intérim ce trimestre. Sur un an, les effectifs salariés du département progressent de 2,8 % et dépassent légèrement (+ 0,2 %) leur niveau d'avant crise (4^{ème} trimestre 2019).

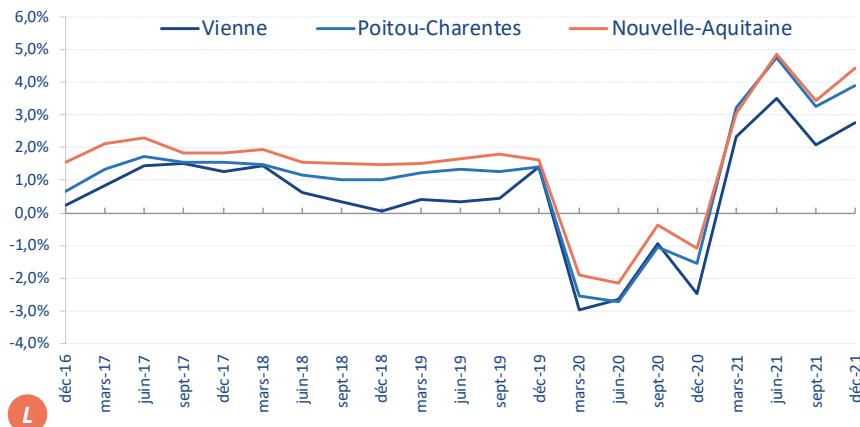
Les intentions d'embauche (DPAE) diminuent de 0,3 % (hors intérим). Les secteurs de l'industrie et de la construction sont concernés par cette baisse. Toutefois, les contrats à durée indéterminée augmentent ce trimestre (+5,6 %).

TABLEAU 1 : Effectifs salariés et masse salariale par secteur d'activité

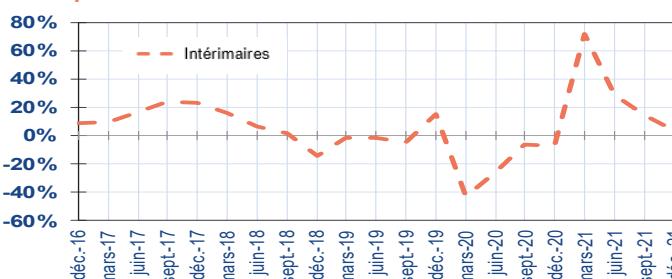
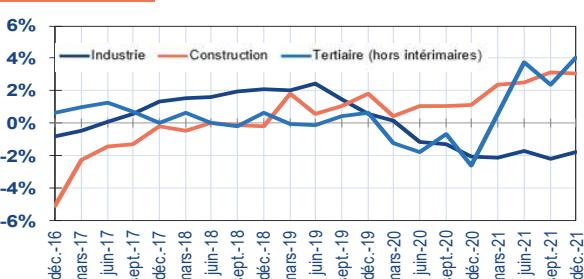
Secteur d'activité	Effectifs L			Masse salariale L			SMPT
	Niveau * (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	Niveau (en millions €) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)	
Industrie	19,3	-0,4	-1,8	173,9	0,9	2,1	2 993
Construction	8,2	0,6	3,0	56,5	1,8	5,0	2 299
Commerce	16,3	0,7	2,1	109,4	0,8	6,6	2 247
Hébergement - Restauration	5,6	2,6	24,6	31,0	0,8	79,3	1 844
Intérimaires	5,1	-4,8	3,8	33,0	2,4	6,7	2 130
Autres services	46,6	0,1	2,7	306,4	0,9	6,7	2 197
Vienne	101,3	0,0	2,8	710,2	1,0	7,3	2 343
Poitou-Charentes	427,4	0,7	3,9	3 067,8	1,3	9,0	2 403
Nouvelle-Aquitaine	1 499,4	0,7	4,5	10 972,7	1,3	10,1	2 449

* Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents

GRAPHIQUE 1 : Evolution annuelle des effectifs salariés par territoire



GRAPHIQUE 2 : Evolution annuelle des effectifs salariés par secteur d'activité



Source : Urssaf-Dares

CHIFFRE CLÉ

+ 0,02 %

Evolution trimestrielle des effectifs salariés dans la Vienne.

TABLEAU 2 : Evolution des DPAE par secteur d'activité (hors intérим)

Secteur	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
Industrie	1,2	-1,4	19,0
Construction	0,9	-6,2	5,0
Tertiaire (hors intérим)	43,2	0,8	44,3
Vienne	44,9	-0,3	42,4
Poitou-Charentes	146,2	0,5	27,9
Nouvelle-Aquitaine	508,2	1,7	33,5

TABLEAU 3 : Répartition et évolution des DPAE par type de contrat

Type de contrat	Niveau (en milliers) 2021 T4	Evol. trimestrielle (en %)	Evol. annuelle (en %)
CDD moins d'un mois	34,0	-1,1	45,8
CDD plus d'un mois	5,4	-1,2	24,4
CDI	5,5	5,6	42,0
Total hors intérим	44,9	-0,3	42,4
Intérим	35,2	nd.	4,2
Vienne	80,1	nd.	22,6
Poitou-Charentes	302,1	nd.	18,5
Nouvelle-Aquitaine	1 058,6	nd.	27,2

nd. : non déterminé

GRAPHIQUE 3 : Evolution annuelle des DPAE du département

